



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040137

N/REF : 30/03/2026 15H41 C:002640 I:31657
V/REF : F92834
V/Email reçu le Lundi 30/03/2026 à 15H41

**ALLIADE HABITAT
SERVICE SINISTRES
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07**

V/REF.IMM. 7058
IMMEUBLE : DECHAVANNE
44-50, RUE CHARLES GERMAIN
RUES DES REMPARTS/FOSSSES
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Dardilly, le 28 Avril 2026

Référence Marché: 030354-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 55 RUE DES FOSSES - PC PLATINE INTERPHONE CONTACT JOHANN DE
ATOUT MENUISERIE 0607778855

MOTIF : INTERVENIR POUR DEPOSE ET LA REPOSE DE LA PLATINE INTERPHONE

Donneur d'ordre : Mme E. ARNOLD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 07/04 A 08H45 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
DEPOSE DE LA PLATINE INTERPHONE AFIN DE PERMETTRE AUX MENUISIERS DE
REPLACER LA PORTE DE L'ALLEE

LE 07/04 A 14H45 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
SUITE AU REMPLACEMENT DE LA PORTE DE L'ALLEE
REPOSE DE LA PLATINE INTERPHONE AVEC REPRISE DU CABLAGE COMPLET DU
SYSTEME INTERPHONIE
REPRISE DU CABLAGE DU GROUM, DES VENTOUSES ET DU BOUTON POUSSOIR DE
SORTIE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS : SR AB Email envoyé le 22/04/26 à 12H48 Mme E. ARNOLD

FP AB Email envoyé le 13/04/26 à 17H44 Mme E. ARNOLD



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040137

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	37,49		37,49
1,00	Depose installation, repereage, consignat	1	165,25		165,25
1,00	Repose installation, cablage et essais	2	205,25		205,25
TOTAL H.T.					407,99
T.V.A. a 10,00%					40,79
TOTAL T.T.C.En EURO					448,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

3003 - 1541.

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON
Emetteur : MME Elodie ARNOLD

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Communes

HP 7058 SIN 250750, Travaux à réaliser entre le 24/04/2026 et le 27/04/2026

Votre contact : MME DECROUX Patricia (06 98 47 50 64)

RESIDENCE DEHAVANNE 55 (ALH - 7058 - FOSS - 55FO)
55 RUE DES FOSSES
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
407,98	1,00 U	407,98	10,00%

ELF - Electricite

REGULARISATION - DEPOSE ET LA REPOSE DE LA PLATINE
INTERPHONE

Total HT		407,98 €
Total TVA	10,00%	40,80 €
Total TTC		448,78 €

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR